

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MasterFinish HC 18 blu



Version 3.0 Date de révision: 08/15/2023 Numéro de la FDS: 000000260004 Date de dernière parution: 07/28/2023
Date de la première version publiée: 01/24/2023

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : MasterFinish HC 18 blu
Code du produit : 00000000055513301 00000000055513301
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : Master Builders Solutions Canada Inc.
Adresse : 1800 CLARK BLVD
Brampton ON L6T 4M7
Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;
Numéro National d'Appel en cas d'Urgence : USA: +1-800-255-3924 ChemTel contract no. MIS9240420

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Produit chimique pour la construction
Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Liquides inflammables : Catégorie 2
Corrosion cutanée/irritation cutanée : Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2
Cancérogénicité (Inhalation) : Catégorie 1A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Catégorie 2 (Système nerveux central)
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique : Catégorie 2

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MASTER[®]
>>BUILDERS
SOLUTIONS

MasterFinish HC 18 blu

Version 3.0	Date de révision: 08/15/2023	Numéro de la FDS: 000000260004	Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée: 01/24/2023
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique : Catégorie 3

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger	:			
Mention d'avertissement	:	Danger		
Mentions de danger	:	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H315 Provoque une irritation cutanée. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H361d Susceptible de nuire au fœtus. H350 Peut provoquer le cancer. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H401 Toxique pour les organismes aquatiques.		

Conseils de prudence	:	Prévention: P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P260 Ne pas respirer les poussières ou brouillards. P241 Utiliser du matériel [électrique/ de ventilation/ d'éclairage/ .?] antidéflagrant. P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. P264 Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation.
	:	Intervention: P308 + P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MasterFinish HC 18 blu



Version 3.0 Date de révision: 08/15/2023 Numéro de la FDS: 000000260004 Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée: 01/24/2023

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser une pulvérisation d'eau, une mousse anti-alcool, une poudre chimique ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage:

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405 Garder sous clef.

Elimination:

P501 Eliminer le contenu/récipient dans un point de collecte approprié pour les déchets dangereux.

Autres dangers

Pas de données disponibles.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No.-CAS	Concentration (% w/w)
toluène	Méthylbenzène	108-88-3	>= 50 - < 75
minéraux de la famille des micas	Mica	12001-26-2	>= 10 - < 15
dioxyde de titane	Pigment Blanc 6	13463-67-7	>= 1 - < 3
propane-2-ol	Isopropanol	67-63-0	>= 1 - < 3
Silice amorphe, fumée, sans cristaux	Silice pyrogénée	112945-52-5	>= 1 - < 3
quartz (SiO ₂)	silice cristalline	14808-60-7	>= 0 - < 1

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Consulter un médecin après toute exposition importante.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MasterFinish HC 18 blu

MASTER[®]
>>BUILDERS
SOLUTIONS

Version 3.0	Date de révision: 08/15/2023	Numéro de la FDS: 000000260004	Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée: 01/24/2023
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Peut provoquer le cancer.
Susceptible de nuire au fœtus.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée
Mousse
Poudre sèche
Dioxyde de carbone (CO2)
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.
- Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, équipement de protection et : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Assurer une ventilation adéquate.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MasterFinish HC 18 blu

MASTER[®]
>>BUILDERS
SOLUTIONS

Version 3.0	Date de révision: 08/15/2023	Numéro de la FDS: 000000260004	Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée: 01/24/2023
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

procédures d'urgence	Enlever toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
Précautions pour la protection de l'environnement	: Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	: Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	: Le produit n'est pas explosif. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). N'utiliser que de l'équipement antidéflagrant. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.
Conseils pour une manipulation sans danger	: Éviter la formation d'aérosols. Ne pas inhaller les vapeurs/poussières. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
Conditions de stockagesures	: Défense de fumer. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MasterFinish HC 18 blu



Version 3.0 Date de révision: 08/15/2023 Numéro de la FDS: 000000260004 Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée: 01/24/2023

Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflammation, chaleur ou flamme.

Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Matières à éviter : Respecter la réglementation du concepte de stockage groupé TRGS 509/510.

Température de stockage recommandée : 4 °C

32 °C

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Température maximum de stockage:

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
propane-2-ol	67-63-0	TWA	200 ppm 492 mg/m ³	CA AB OEL
		STEL	400 ppm 984 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	200 ppm	CA BC OEL
		STEL	400 ppm	CA BC OEL
		VEMP	200 ppm	CA QC OEL
		VECD	400 ppm	CA QC OEL
		TWA	200 ppm	ACGIH
		STEL	400 ppm	ACGIH
toluène	108-88-3	TWA	50 ppm 188 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	20 ppm	CA BC OEL
		VEMP	20 ppm	CA QC OEL
		TWA	20 ppm	ACGIH
Kaolin	1332-58-7	TWA (Respirable)	2 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA (Respirable)	2 mg/m ³	CA BC OEL
		VEMP (poussière respirable)	2 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA (Frac-	2 mg/m ³	ACGIH

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



MasterFinish HC 18 blu

Version 3.0 Date de révision: 08/15/2023 Numéro de la FDS: 000000260004 Date de dernière parution: 07/28/2023
Date de la première version publiée: 01/24/2023

		(tion respirable)		
dioxyde de silicium	7631-86-9	TWA (Matières particulières respirables)	0.025 mg/m ³ (Silice)	CA AB OEL
minéraux de la famille des micas	12001-26-2	TWA (Respirable)	3 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA (Respirable)	3 mg/m ³	CA BC OEL
		VEMP (poussière respirable)	3 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA (Fraction respirable)	0.1 mg/m ³	ACGIH
dioxyde de titane	13463-67-7	TWA	10 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA (Poussière totale)	10 mg/m ³	CA BC OEL
		TWA (fraction de poussière respirable)	3 mg/m ³	CA BC OEL
		VEMP (poussière totale)	10 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA (Fraction respirable)	0.2 mg/m ³ (Dioxyde de titane)	ACGIH
		TWA (Fraction respirable)	2.5 mg/m ³ (Dioxyde de titane)	ACGIH
quartz (SiO ₂)	14808-60-7	TWA (Matières particulières respirables)	0.025 mg/m ³	CA AB OEL
		LMPT (Fraction respirable)	0.1 mg/m ³	CA ON OEL
		VEMP (poussière respirable)	0.1 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA (Respirable)	0.025 mg/m ³ (Silice)	CA BC OEL
		TWA (Fraction respirable)	0.025 mg/m ³ (Silice)	ACGIH
Silice amorphe, fumée, sans cristaux	112945-52-5	TWA (Poussière)	20 Millions de particules par pied cube (Silice)	OSHA Z-3
		TWA (Poussière)	80 mg/m ³ / %SiO ₂	OSHA Z-3

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MasterFinish HC 18 blu



Version 3.0 Date de révision: 08/15/2023 Numéro de la FDS: 000000260004 Date de dernière parution: 07/28/2023
Date de la première version publiée: 01/24/2023

		TWA	(Silice) 6 mg/m ³ (Silice)	NIOSH REL
--	--	-----	---	-----------

Mesures d'ordre technique : Pas de données applicables disponibles.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Lorsque les travailleurs sont soumis à des concentrations supérieures à la limite d'exposition permise en milieu de travail, ils doivent utiliser un appareil respiratoire homologué approprié.
Utiliser la protection respiratoire approuvée par NIOSH.

Protection des mains

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Mesures de protection : Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols.
Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction
Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : bleu

Odeur : de toluène

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : Non applicable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



MasterFinish HC 18 blu

Version 3.0 Date de révision: 08/15/2023 Numéro de la FDS: 000000260004 Date de dernière parution: 07/28/2023
Date de la première version publiée: 01/24/2023

Point de fusion	:	Pas de données applicables disponibles.
Point de congélation	:	Pas de données applicables disponibles.
Point d'ébullition	:	80 °C
Point d'éclair	:	4 °C
Taux d'évaporation	:	Pas de données applicables disponibles.
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Facilement inflammable. Méthode: dérivé du point d'inflammation
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	12.7 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	1.2 % (v)
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Plus lourd que l'air.
Densité relative	:	Pas de données applicables disponibles.
Densité	:	1.1 gcm3 (23 °C)
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	insoluble
Solubilité dans d'autres solvants	:	Pas de données applicables disponibles.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non applicable
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	Pas de données applicables disponibles.
Viscosité, cinématique	:	62 - 66 mm2/s
Propriétés explosives	:	Non explosif Non explosif

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MasterFinish HC 18 blu

MASTER[®]
>>BUILDERS
SOLUTIONS

Version 3.0	Date de révision: 08/15/2023	Numéro de la FDS: 000000260004	Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée: 01/24/2023
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Propriétés comburantes	: Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant
Point de sublimation	: Pas de données applicables disponibles.
Poids moléculaire	: Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Stabilité chimique	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Conditions à éviter	: Chaleur, flammes et étincelles.
Matières incompatibles	: Acides forts Des bases fortes Oxydants forts Agents réducteurs forts
Produits de décomposition dangereux	: oxydes de carbone Hydrocarbures gaz nitreux

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale	: Remarques: Pas de données applicables disponibles.
Toxicité aiguë par inhalation	: Remarques: Pas de données applicables disponibles.
Toxicité aiguë par voie cutanée	: Remarques: Pas de données applicables disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Produit:

Remarques	: Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.
-----------	--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MasterFinish HC 18 blu



Version 3.0 Date de révision: 08/15/2023 Numéro de la FDS: 000000260004 Date de dernière parution: 07/28/2023
Date de la première version publiée: 01/24/2023

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Remarques : Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Peut provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.
Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques.
Les solvants risquent de dessécher la peau.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Produit:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

Toxicité chronique pour le : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MasterFinish HC 18 blu

MASTER[®]
>>BUILDERS
SOLUTIONS

Version 3.0	Date de révision: 08/15/2023	Numéro de la FDS: 000000260004	Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée: 01/24/2023
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

milieu aquatique nu.

Persistante et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.
Toxique pour les organismes aquatiques.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Eliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Emballages contaminés : Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

Numéro ONU : UN 1139
Nom d'expédition des Nations unies : SOLUTION D'ENROBAGE
Classe : 3
Groupe d'emballage : II
Etiquettes : 3

IATA-DGR

UN/ID No. : UN 1139
Nom d'expédition des Nations unies : Coating solution
Classe : 3

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MasterFinish HC 18 blu



Version 3.0 Date de révision: 08/15/2023 Numéro de la FDS: 000000260004 Date de dernière parution: 07/28/2023
Date de la première version publiée: 01/24/2023

Groupe d'emballage : II
Etiquettes : Flammable Liquids
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 364
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 353

Code IMDG

Numéro ONU : UN 1139
Nom d'expédition des Nations unies : COATING SOLUTION
Classe : 3
Groupe d'emballage : II
Etiquettes : 3
EmS Code : F-E, S-E
Polluant marin : non

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Numéro ONU : UN 1139
Nom d'expédition des Nations unies : SOLUTION D'ENROBAGE

Classe : 3
Groupe d'emballage : II
Etiquettes : 3
Code ERG : 127
Polluant marin : non

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet pour autres abréviations

ACGIH : USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique
CA ON OEL : Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



MasterFinish HC 18 blu

Version 3.0 Date de révision: 08/15/2023 Numéro de la FDS: 000000260004 Date de dernière parution: 07/28/2023
Date de la première version publiée: 01/24/2023

CA QC OEL	: en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
NIOSH REL	: Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
OSHA Z-3	: USA. NIOSH Recommended Exposure Limits
ACGIH / TWA	: USA. Occupational Exposure Limits (OSHA) - Table Z-3 Mineral Dusts
ACGIH / STEL	: 8 heures, moyenne pondérée dans le temps
CA AB OEL / TWA	: Limite d'exposition à court terme
CA AB OEL / STEL	: Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA	: Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes
CA BC OEL / STEL	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA ON OEL / LMPT	: Limite d'exposition à court terme
CA QC OEL / VEMP	: Valeur d'exposition moyenne pondérée
CA QC OEL / VECD	: Valeur d'exposition de courte durée
NIOSH REL / TWA	: Time-weighted average concentration for up to a 10-hour workday during a 40-hour workweek
OSHA Z-3 / TWA	: 8-hour time weighted average

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accelérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MasterFinish HC 18 blu



Version 3.0	Date de révision: 08/15/2023	Numéro de la FDS: 000000260004	Date de dernière parution: 07/28/2023
			Date de la première version publiée: 01/24/2023

Date de révision : 08/15/2023
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR